

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**Rapport de stage**

**Le département de la documentation  
régionale à la Bibliothèque municipale  
de Lyon**

**Sylvie Pillet**

sous la direction de Mme Yvette Weber

responsable du département de la documentation régionale de  
la Bibliothèque municipale de Lyon

**2002**

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation générale</b>	<b>5</b>
1.1. La documentation régionale	5
1.1.1 Historique	5
1.1.2 Missions	6
1.1.3 La documentation régionale dans l'organisation de la Bibliothèque municipale de Lyon	6
1.1.4 La salle régionale et le silo	7
1.2. Le personnel	8
1.2.1 Effectifs et statuts	8
1.2.2 Evolutions	9
1.2.2.1 <i>Gestion des mouvements de personnel et transformation de poste</i>	9
1.2.2.2 <i>Application de l'ARTT aux personnels de la ville de Lyon</i>	10
1.3. Budget	10
<b>2. Activités du département</b>	<b>11</b>
2.1. Organisation du travail	11
2.2. Activités courantes	12
2.2.1 Repérage et acquisitions des documents	12
2.2.1.1 <i>Repérage</i>	12
2.2.1.2 <i>Collaboration avec le dépôt légal</i>	13
2.2.1.3 <i>Acquisitions</i>	13
2.2.2 Traitement documentaire	14
2.2.2.1 <i>Le catalogage</i>	14
2.2.2.2 <i>La base presse</i>	15
2.2.2.3 <i>Les fonds particuliers</i>	16
2.2.3 Service public	17
2.3. Mise en valeur et développement des collections	18
2.3.1 Animations et rencontres	18
2.3.2 Partenariats	19
<b>3. Bilan et projets</b>	<b>21</b>
<b>Conclusion</b>	<b>23</b>
<b>Annexes</b>	<b>24</b>

## Introduction

Le premier élément ayant retenu mon attention au début de ce stage est la place particulière tenue par la documentation régionale au sein de la Bibliothèque municipale de Lyon. Le service a été créé dans le souci de proposer une documentation d'actualité, tous domaines confondus, dans la limite des huit départements qui constituent la région Rhône-Alpes : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Savoie, Haute-Savoie, Rhône. Du fait du caractère encyclopédique de ses collections, son organisation n'a pas été remaniée lors de la départementalisation des collections du Pôle Part-Dieu, en 1995, qui a donné naissance aux salles thématiques actuelles<sup>1</sup>. Le service de la documentation régionale repose donc sur une structure déjà ancienne, dont le passé documentaire est important et qui a su développer des outils de recherche destinés à faciliter l'accès aux collections régionales dans leur diversité (documents papier, photographies, estampes, affiches...). Le public en retire aujourd'hui comme hier le bénéfice. La grande fréquentation de la salle régionale par un public parfois très divers, depuis le lycéen cherchant des informations pour un exposé jusqu'à l'historien, en passant par le journaliste, en témoigne aisément. Dans l'optique qui a toujours été la sienne, la documentation régionale sait aujourd'hui qu'elle doit élargir son champ d'activité, à l'heure des réseaux et de la documentation électronique. Cet aspect a retenu mon attention et fait l'objet de mon mémoire d'étude, portant sur l'actualisation de la politique documentaire dans le service, compte tenu de l'intérêt que représentent pour les collections régionales l'intégration des sites Internet de Rhône-Alpes.

Ce rapport rend compte du stage que j'ai effectué à la documentation régionale du 3 septembre au 23 novembre 2001. Au cours de mon séjour, j'ai eu également l'occasion de participer à une visite de trois jours de la

---

<sup>1</sup> Départements Arts et loisirs, Langues et littératures, Sciences et techniques, Société et civilisation.

Bibliothèque de la Part-Dieu, organisée par le service de la communication interne pour les nouveaux arrivants. Cette initiative jugée très profitable par tous les participants m'a permis de compléter la connaissance générale de l'établissement que j'ai pu préalablement acquérir au cours de divers entretiens conduits auprès de tous les responsables des départements et des services de la bibliothèque, dans le cadre de mon mémoire d'étude (missions, organisation du travail, état des travaux concernant l'intégration des ressources en ligne, projets sur l'ensemble de la bibliothèque tels l'annuaire Internet ou le nouveau site web etc).

Outre mes activités de stage, j'ai participé à diverses réunions dans l'établissement : réunions de l'ensemble du personnel autour de la question actuelle de la réduction du temps de travail, réunion trimestrielle d'une journée de la commission patrimoine de l'ARALD<sup>2</sup> dans les locaux de la documentation régionale, office hebdomadaire des livres adultes, enfin réunions de service au cours desquelles j'ai eu l'occasion de présenter aux collègues la problématique de mon étude et le résultat de mes travaux.

Ce rapport présente l'organisation du département de la documentation régionale, ses activités courantes et les projets actuels.

Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Yvette Weber pour son accueil, ainsi que les collègues de la documentation régionale.

---

<sup>2</sup> Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation.

## 1. Présentation générale

---

### 1.1. La documentation régionale

---

#### 1.1.1 Historique

La création d'un service spécifique dédié au fonds local de la Bibliothèque municipale de Lyon remonte à 1974, date du déménagement de l'établissement, qui occupait depuis 1911 le Palais Saint-Jean, sur les rives de la Saône. Le nouveau bâtiment de la Part-Dieu prévoit au quatrième étage un espace pour les collections de la « documentation régionale », service créé selon deux objectifs. Le premier concerne la mise en valeur du « fonds local » de la bibliothèque, riche collection remontant au dix-huitième siècle, pour le fonds Coste<sup>3</sup>, et enrichi au cours des années, notamment grâce à l'instauration du dépôt légal imprimeur en région, en 1943. Le second objectif est totalement nouveau, mais non moins important : il s'agit de mettre à disposition du public, dans une salle spécifique, une importante collection de documents intéressant la région Rhône-Alpes. Il est utile de rappeler que la question régionale est alors d'actualité : la région s'affirme, avant que la loi du 2 mars 1982 ne lui reconnaisse son statut de collectivité territoriale, la dotant de compétences propres. L'ouverture de la salle Lyon et Rhône-Alpes s'inscrit dans ce contexte, et correspond à une volonté d'intégrer la dimension régionale dans les missions traditionnelles d'une bibliothèque municipale classée.

---

<sup>3</sup> Jean-Antoine-Louis Coste (1784-1851), érudit qui a rassemblé une documentation précieuse sur l'histoire de Lyon, achetée par la bibliothèque en 1855.

---

### 1.1.2 Missions

La documentation régionale a défini deux missions particulières<sup>4</sup> :

- **mission de documentation et d'information** : il s'agit de mettre au service d'un public le plus large possible, sur place et à l'extérieur, une documentation et des informations sur Lyon et la région Rhône-Alpes, sur le plan de l'histoire et de l'actualité.
- **mission patrimoniale** : il s'agit de constituer et de développer une collection la plus exhaustive possible de documents intéressant la région Rhône-Alpes (documentation sur la région, œuvres de création en Rhône-Alpes), de la valoriser et d'en assurer la conservation.

---

### 1.1.3 La documentation régionale dans l'organisation de la Bibliothèque municipale de Lyon

La documentation régionale est l'un des départements transversaux de la Bibliothèque municipale de Lyon. Le pôle Part-Dieu s'organise en effet depuis 1995 autour de cinq départements thématiques : Arts et loisirs, Langues et littératures, Société, Civilisation et Sciences et techniques. A ces départements s'ajoutent trois autres entités, les départements dits « transversaux », car dédiés à un public spécifique, comme le département jeunesse<sup>5</sup>, ou bien possédant un fonds particulier, comme le fonds ancien et la documentation régionale. Cette situation a des conséquences sur l'organisation interne du service et implique des activités spécifiques que ne connaissent pas les départements thématiques, comme je l'exposerai dans les paragraphes suivants. De fait, la position de la documentation régionale par rapport à la politique documentaire de l'établissement mérite une attention particulière, ses

---

<sup>4</sup> Missions rappelées dans les rapports annuels du service.

<sup>5</sup> Le département jeunesse est actuellement fermé depuis l'été 2001 pour travaux.

missions n'étant pas tout à fait les mêmes que celles des autres départements (la notion d'exhaustivité, notamment, est évidemment absente dans les départements thématiques d'une bibliothèque publique). C'est un élément important qu'il m'a fallu prendre en compte dans la réflexion de mon mémoire d'étude.

---

#### 1.1.4 La salle régionale et le silo<sup>6</sup>

La salle régionale est située au quatrième étage du bâtiment dans un local de 550 m<sup>2</sup>, dont une salle aménagée pour les travaux en groupe, auquel il faut ajouter l'espace du hall, où se trouve la banque de communication des documents du silo. Le public dispose de 84 places assises. Les deux bureaux du personnel couvrent 120 m<sup>2</sup> et se situent de part et d'autre de la salle.

Le parc informatique accessible au public se compose actuellement :

- de 3 postes d'accès au catalogue de la bibliothèque, ainsi qu'à Internet et aux articles de presse (dont une station debout).
- d'un poste réservé à la consultation de la base d'articles de presse.
- d'un poste donnant accès à la base presse ainsi qu'aux CD-Roms et au catalogue.
- d'une station réservée à la consultation de Vidéralp<sup>7</sup> (lecteur vidéo et PC pour l'accès à la base de données).
- d'une imprimante.

Les collections de la documentation régionale se répartissent de la façon suivante :

---

<sup>6</sup> Le « silo » est le terme employé à la Bibliothèque municipale de Lyon pour désigner les magasins.

<sup>7</sup> Vidéralp : base de données iconographique associée à un vidéodisque rassemblant 43 000 images. Mis en service en 1990, Vidéralp a été réalisé en coopération avec différents centres de documentation et archives de la région, dans le cadre de l'agence régionale de coopération.

Salle		Silo	
ouvrages	11 198	ouvrages	40 000 <
périodiques	nc	périodiques	2 000 <
cartes et plans	631	cartes et plans	nc
vidéocassettes	254	vidéocassettes	128
		photographies	20 000
		affiches et estampes	nc

La salle est en libre accès et ses ouvrages sont à consulter sur place. Tous les ouvrages présents sur les rayonnages de la salle ont leur double dans le silo, conformément à la mission de conservation du service. (S'il existe un troisième exemplaire, celui-ci est conservé dans le silo, et peut être affecté au prêt). La cotation des ouvrages correspond à une classification particulière, inspirée des centres de documentation qui organisent leurs collections en fonction de l'élément géographique, comme la DATAR<sup>8</sup>. Les documents sont classés selon l'indice minéralogique des départements, combiné avec un thème.

Les documents du silo qui intéressent la documentation régionale sont repérés grâce à la lettre « R » figurant dans la notice bibliographique. Cette pratique n'est toutefois en vigueur que depuis 1975. Il est donc impossible d'évaluer exactement la part des ouvrages de la documentation régionale dans le silo.

---

## 1.2. Le personnel

---

### 1.2.1 Effectifs et statuts

La documentation régionale possède un effectif de onze personnes, équivalant à dix temps complets<sup>9</sup> : un conservateur d'Etat (catégorie A), cinq assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B), quatre agents du patrimoine (catégorie C),

---

<sup>8</sup> Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

<sup>9</sup> Chiffres du rapport 2000.

dont un à plein temps, un à 80%, un à 70%, et un à 50% qui effectue son deuxième mi-temps au prêt centralisé. A ces personnels propres aux bibliothèques s'ajoute un agent administratif (sur un poste d'adjoint, catégorie C). Un emploi jeune, recruté en février 1999 pour les fonctions particulières d'indexation dans la base images, a quitté le service le 14 septembre 2001.

De plus, un assistant à mi-temps, chargé des écrivains Rhône-Alpes et d'animations littéraires, est rattaché au département.

---

## 1.2.2 Evolutions

---

### *1.2.2.1 Gestion des mouvements de personnel et transformation de poste*

La gestion du personnel représente une part non négligeable des fonctions de la responsable de la documentation régionale, qui doit s'adapter aux mouvements de son service. Outre le départ de l'employé-jeune, un agent du patrimoine a obtenu récemment une mutation à l'Institut Lumière, et une nouvelle personne a intégré le service. Chaque département de la bibliothèque municipale possède en effet deux cadres A. La documentation régionale faisait jusqu'à présent exception. Cette situation a changé depuis le début du mois d'octobre 2001, où une bibliothécaire a été affectée au service. Ce changement ne représente pas cependant pour le département une augmentation du nombre de ses agents, puisqu'il résulte de la transformation d'un poste d'assistant qualifié en poste de bibliothécaire. Pour le conservateur, la situation est difficile à gérer, car l'un des assistants devra quitter son poste. D'autre part, la perte d'un poste d'assistant nécessite une réorganisation dans le fonctionnement quotidien du service, et l'arrivée d'une bibliothécaire suppose une réflexion sur la répartition des tâches entre les deux cadres A.

---

#### 1.2.2.2 Application de l'ARTT<sup>10</sup> aux personnels de la ville de Lyon

L'application de l'ARTT, compensée par la création d'environ cinq postes pour l'ensemble de la bibliothèque<sup>11</sup>, aura bien sûr des conséquences significatives sur les activités. Pour les agents, dont le temps plein restera à 37h30, ces dispositions se traduisent par l'obtention de 15 jours de congés, en sus des 27 jours habituels. Dans le service, l'ARTT est un point d'autant plus crucial que les agents accomplissent chaque jour un important travail interne : dépouillement de l'ensemble de la presse régionale et des grands quotidiens, indexation des articles dans la base presse. Il faudra gérer cette perte de temps de travail sans espérer dans l'immédiat de personnel en plus, dans un service qui signalait déjà dans son dernier rapport annuel la nécessité d'un demi-poste d'assistant supplémentaire.

---

### 1.3. Budget

Pour l'année 2000, la documentation régionale a disposé d'un budget primitif de 119 288F, moins élevé qu'en 1999, où il était de 122 067F. Des transferts de recettes permettent néanmoins de pallier en partie cette baisse. Le département reçoit fréquemment une subvention du FRAB<sup>12</sup>, susceptible d'être allouée deux fois par ans après examen d'un dossier de projet d'acquisition monté par le responsable du service (21 000F en 2000). En octobre 2000, la documentation régionale a ainsi acquis un lot d'affiches illustrées d'une valeur de 30 000F, achat subventionné à 70% par le FRAB. Les recettes ont atteint en définitive 190 825F. Les dépenses se sont réparties de la façon suivante :

---

<sup>10</sup> Aménagement de la Réduction du Temps de Travail.

<sup>11</sup> La création de postes se faisant sur l'ensemble de la ville, priorité est donnée par la municipalité aux services sociaux, telles les crèches etc.

<sup>12</sup> Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques.

livres		61 704 F
périodiques *		14 552 F
	+ numéros isolés	6 272 F
cartes et plans		2 130 F
cartes postales		192 F
disques CD		7 020 F
cassettes vidéo		9 499 F
affiches		30 124 F
microfilms		59 331 F
total		190 825 F

\*Le budget périodiques est géré comme pour les autres départements par le service des périodiques

## 2. Activités du département

### 2.1. Organisation du travail

Le département s'organise autour de différentes activités, communes (tel le service au public) ou spécifiques. Les assistants qualifiés ont en effet une activité principale, pour laquelle ils possèdent des compétences propres. Ces spécifications concernent surtout le travail documentaire interne, qui représente un peu plus de la moitié du temps total de travail<sup>13</sup>. La situation de la documentation régionale est à ce titre particulière au sein de la bibliothèque. Les divers entretiens que j'ai pu mener au cours du stage ont révélé dans les autres départements une plus grande polyvalence entre les agents, les spécialisations existantes concernant seulement certains domaines d'acquisition (départements Arts et loisirs et Sciences et techniques). Cet élément confirme la spécificité du service : les activités principales sont plutôt celles de

---

<sup>13</sup> Voir 2.2.2

documentalistes, et moins celles qui sont accomplies traditionnellement dans les bibliothèques de lecture publique. Elles requièrent une bonne connaissance et une habitude de l'activité documentaire en question, ce qui implique une spécialisation plus poussée des agents.

---

## 2.2. Activités courantes

---

### 2.2.1 Repérage et acquisitions des documents

---

#### 2.2.1.1 Repérage

Le repérage est une activité partagée entre le personnel (B et A). Chacun participe par roulement à la lecture de *Livres Hebdo* et de la *Bibliographie nationale*, ainsi qu'aux réunions d'offices qui sont organisées de façon hebdomadaire par le service de coordination des acquisitions (une personne analyse et présente les livres de l'office de la semaine afin de faciliter le travail de consultation et de sélection des départements et des annexes). Contrairement aux autres départements, la tâche principale de la documentation régionale n'est pas la sélection, puisque la politique d'acquisition est centrée sur la recherche d'exhaustivité. Une telle exigence admet tout de même quelques concessions : si l'exhaustivité doit être systématique pour les imprimés, elle est plus relative en ce qui concerne les autres supports (cassettes vidéo, CD-Roms), pour lesquels le critère limitatif est plutôt le Rhône. Le repérage des documents par ces différents biais a deux fonctions :

- d'une part effectuer les demandes d'acquisitions, faites directement par la documentation régionale (documents repérés dans la *Bibliographie nationale* ou dans la presse) ou transmises au service des acquisitions (documents repérés dans *Livres Hebdo* ou par l'office).

- d'autre part assurer une veille éditoriale sur les documents qui auraient dû être déposés par les imprimeurs de la région, et faire les réclamations éventuelles.

---

#### *2.2.1.2 Collaboration avec le dépôt légal*

Le dépôt légal joue un rôle important dans l'activité de repérage de la documentation régionale. Ce service, sous la responsabilité également du conservateur de la documentation régionale, lui est rattaché. La bibliothèque reçoit le dépôt légal imprimeur de la région (2 exemplaires). Depuis quelques années, la BnF lui transmet le troisième exemplaire du dépôt légal éditeur. Comme tous les départements, la documentation régionale consulte les rayonnages de l'office du dépôt légal, qui a lieu selon une périodicité variable (quatre offices en 2001). Ses choix sont prioritaires par rapport à ceux des autres départements : les documents intéressant les collections régionales sont dans ce cas catalogués par la documentation régionale. Les notices mentionnent la lettre « R ». Ces dernières années, des efforts pour développer la collaboration avec le dépôt légal ont été faits afin de limiter les dépenses en matière d'acquisition d'ouvrages<sup>14</sup>.

---

#### *2.2.1.3 Acquisitions*

Les acquisitions concernent en principe les ouvrages ou périodiques régionaux non imprimés dans la région, puisque ceux qui le sont ressortent du dépôt légal imprimeur. En pratique, de nombreuses demandes d'acquisition à titre onéreux sont effectuées pour des ouvrages qui devraient être déposés et dont le non-dépôt risque d'être préjudiciable à l'exhaustivité des collections.

Le service des acquisitions ne traite qu'une partie des acquisitions de la documentation régionale (acquisitions effectuées à partir de l'office et de

---

<sup>14</sup> Le dépôt légal imprimeur ne concerne pas les documents autres qu'imprimés.

*Livres Hebdo*), contrairement à ce qui est pratiqué pour les autres départements et les bibliothèques du réseau (traitement intégral).

Les acquisitions concernent également les documents patrimoniaux et les achats rétrospectifs. Pour ces derniers, le critère limitatif de sélection n'est pas le territoire rhône-alpin mais plutôt la ville de Lyon. En effet, s'il n'existe pas véritablement de politique d'acquisition et de conservation partagée des collections patrimoniales entre les bibliothèques de la région, les responsables des différents fonds observent en pratique certaines règles dans leurs acquisitions de documents patrimoniaux, en concertation avec leurs collègues : certains documents relèveront ainsi plutôt du fonds dauphinois de la Bibliothèque de Grenoble, d'autres du fonds forézien de la Bibliothèque de Saint-Etienne, et la documentation régionale s'abstiendra d'en faire l'acquisition, préférant enrichir ses collections lyonnaises.

Il faut enfin signaler l'importance à la documentation régionale des acquisitions non onéreuses, qui représentent en 2000 près de 60% du total des ouvrages acquis et 75% des périodiques. Le budget consacré aux périodiques pour la documentation régionale est par conséquent un des moins élevés de l'ensemble de la bibliothèque. Ces acquisitions gratuites se font par deux biais :

- les dons (environ 18% pour les ouvrages)
- le dépôt légal (environ 32% pour les ouvrages)

---

## 2.2.2 Traitement documentaire

---

### 2.2.2.1 *Le catalogage*

Le catalogage courant et rétrospectif occupe trois assistants. Il concerne les ouvrages imprimés et les documents autres (vidéocassettes, CD-Roms), mais aussi les périodiques, contrairement aux autres départements qui confient cette tâche au service des périodiques.

---

#### 2.2.2.2 La base presse

Deux personnes sont chargées d'un important travail sur la presse, particulier à la documentation régionale. Le service réalise une base d'articles pour la région Rhône-Alpes, gérée depuis l'année 2000 par le logiciel DipMaker. La base a pris le relais des dossiers de presse papier qui furent réalisés depuis la création du service en 1974 jusqu'en 1993. Ce travail, destiné à faire le point sur divers sujets d'actualité, dans la même optique que les dossiers réalisés par la Bibliothèque Publique d'Information, représentait une activité dévoreuse de temps pour le personnel, qui devait sélectionner les articles, les regrouper en grands thèmes et effectuer les photocopies et les « collages » adéquats. Les anciens dossiers de presse occupent aujourd'hui plusieurs rayonnages de la salle. Avec le lancement en 1993 de la base d'articles de presse, réalisée avec le logiciel Taurus, le travail sur la presse a été grandement allégé (l'utilisation d'un thésaurus remplaçant la constitution de dossiers thématiques), ainsi que la manutention. Chaque matin, les grands quotidiens régionaux reçus au service des périodiques sont dépouillés par le personnel de la documentation régionale avant de rejoindre les salles de lecture, ce qui implique une grande régularité de travail. Les articles sont photocopiés, brièvement catalogués puis numérisés dans la base par les agents du patrimoine. La dernière étape concerne l'indexation matière : à chaque article sont associés un ou plusieurs mots-clés, issus d'un thésaurus hiérarchisé propre à la base presse, inspiré de RAMEAU, la syntaxe en moins. La base presse connaît un grand succès auprès du public, qui peut sélectionner et imprimer les articles depuis les postes de la salle. Actuellement, seules les références des articles sont accessibles depuis l'extérieur, sur le site web de la bibliothèque. Pour des raisons de droits, l'accès au texte intégral est impossible<sup>15</sup>. La gestion de la base

---

<sup>15</sup> Les journaux accorderaient facilement le droit de diffusion en ligne de leurs articles, si l'on en croit toutefois le correspondant de la documentation régionale au *Progrès de Lyon*. Mais ces

presse a souffert du passage au logiciel DipMaker, qui a entraîné des dysfonctionnements entre décembre 1999 et juillet 2000. L'accès au public n'a pu être opérationnel qu'au début de l'année 2001. Actuellement, le service tente de résoudre les problèmes et de résorber le retard dans l'indexation, travail auquel j'ai également été amenée à participer dans le cadre de ce stage. En décembre 2000, la base comporte 95000 articles et le thésaurus 22000 mots-clés.

---

### 2.2.2.3 Les fonds particuliers

Le traitement des fonds particuliers constitue le troisième volet des activités bibliographiques et documentaires du département. Le personnel du service n'étant pas assez nombreux, le travail sur les fonds particuliers est le plus souvent confié à du personnel non titulaire, recruté sur profil de poste.

Le fonds de l'**Association Générale des Etudiants de Lyon** (1956-1969), est en cours d'inventaire et de classement.

Le traitement de la **Bibliothèque de l'Ecole de tissage** a été mis en œuvre dans le courant de l'année 2000, en partenariat avec l'ITECH<sup>16</sup>, dans le cadre d'un projet planifié sur trois ans (2000-2003). La bibliothèque de l'ancienne école municipale de tissage est entrée dans les collections de la documentation régionale en 1985, à la création de l'ITECH. Les ouvrages qu'elle recèle représentent une mine d'informations pour les professionnels du textile : livres techniques, cahiers d'élèves avec armures et échantillons, livres d'art... La collection constitue la mémoire de près de cent années d'un enseignement dispensé à Lyon, créé en 1884 pour redonner du dynamisme à l'industrie

---

derniers semblent plutôt craindre la réaction de leurs journalistes, qui pourraient réclamer l'application de leurs droits d'auteur, comme on a pu le voir récemment dans l'affaire des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

<sup>16</sup> Institut Textile et Chimique de Lyon, dont le siège est au Pôle d'Enseignement et de Recherche d'Ecully. Grande école en matière d'industrie textile et d'habillement, l'ITECH forme les futurs ingénieurs dans ce secteur.

lyonnaise. La documentation régionale s'est bien sûr révélée très intéressée par ce patrimoine, compte tenu de l'importance de la création et de l'industrie textiles dans l'histoire lyonnaise<sup>17</sup>. Le projet de mise en valeur du fonds, en partenariat avec l'ITECH, a été mis en place dans le cadre d'un contrat avec la région, visant à mettre une importante documentation à disposition des professionnels du textile<sup>18</sup>. Un agent contractuel (le troisième depuis le lancement du projet) a été recruté à mi-temps au mois d'octobre 2001 pour cataloguer les ouvrages. De plus, un ancien chercheur de l'Institut des textiles anciens<sup>19</sup> travaille bénévolement depuis quelques semaines à l'élaboration d'une indexation spécialisée pour ce fonds, familière aux professionnels du textile. Le projet d'une base numérisée concernant l'Ecole de tissage est envisagé.

Jusqu'à la fin du mois de septembre 2001, un emploi-jeune a travaillé à l'indexation de la **base images**, constituée actuellement à partir de la numérisation des 3600 diapositives réalisées en 1986 pour le vidéodisque Vidéralp. Ces images sont de différents types : photographies (fonds Sylvestre, 1842-1950), estampes, dessins (fonds Coste). La base, réalisée en partenariat avec la DRAC<sup>20</sup> et la ville de Lyon, n'est pas encore accessible au public.

---

### 2.2.3 Service public

Les assistants effectuent des plages de service public au bureau de renseignement de la salle régionale. Les agents du patrimoine sont chargés chaque matin du rangement des collections en libre accès. Ils assurent les permanences de la banque de distribution des documents du

---

<sup>17</sup> Le Musée des Tissus de Lyon, contacté à l'époque, n'était pas intéressé par l'ensemble de la collection, mais seulement par certaines pièces. D'autre part, ce musée dépend de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, non de la municipalité. C'est donc la Bibliothèque municipale qui a hérité du fonds.

<sup>18</sup> contrat d'objectif « Profession textile Région Rhône-Alpes ».

<sup>19</sup> Situé au Musée des Tissus de Lyon.

<sup>20</sup> Direction Régionale des Affaires Culturelles.

silos, participent aux renseignements et procurent aux lecteurs une assistance technique, pour la consultation des microfilms par exemple.

Le renseignement par correspondance, effectué par roulement par les assistants et les cadres A, est une activité importante de la documentation régionale, souvent sollicitée par des lecteurs pour des recherches précises dans la région. En 2000, sur 132 demandes, 12 provenaient de pays étrangers (Grande-Bretagne, Japon, Algérie, Bulgarie...) J'ai ainsi eu l'occasion au cours de ce stage d'effectuer pour un lecteur de l'Isère des recherches sur le passage de Buffalo Bill à Lyon en 1913...

La documentation régionale ne possède pas d'estimation fiable de la fréquentation de sa salle, le compteur étant le même que celui de la salle de détente du personnel... L'accueil et le renseignement du public ne sont d'ailleurs pas chiffrés dans les évaluations, ni les renseignements par correspondance ou par téléphone. Le service reconnaît pourtant l'utilité de ces données, avec le constat de l'importance prise par la fonction d'encadrement et de renseignement du public. Deux « enquêtes », réalisées sous forme de relevés de questions en 1991 et 1997, ont révélé la diversité des personnes fréquentant la salle régionale et le besoin grandissant d'encadrement dans les recherches. L'évaluation du public sera sans doute un chantier à mettre en œuvre dans le service au cours des prochaines années.

---

## 2.3. Mise en valeur et développement des collections

---

### 2.3.1 Animations et rencontres

La documentation régionale participe à diverses initiatives à caractère culturel : « *Heure de la Découverte* » de la bibliothèque de la Part-Dieu (En octobre 2001 : « *Lyon au fil des fleuves* », avec présentation

d'estampes), Journées du patrimoine<sup>21</sup> (présentation de la presse lyonnaise), programmes d'action pédagogique (accueil de classes), visites de professionnels. Le département répond ainsi à l'une des missions générales de la Bibliothèque municipale de Lyon : susciter la curiosité et l'ouverture d'esprit pour la culture. J'ai pu observer l'importance accordée à cette dimension sociale lors de la journée organisée en septembre 2001 dans le cadre du projet « *culture et monde du travail* », dans lequel la documentation régionale est indirectement impliquée<sup>22</sup>.

---

### 2.3.2 Partenariats

La documentation régionale cultive de nombreux partenariats avec différentes institutions de la région : archives départementales, Bibliothèques municipales de Grenoble et de Saint-Etienne, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, INSEE, Société du Progrès (acquisition d'une duplication du microfilm du *Progrès* édition Lyon et département du Rhône<sup>23</sup>). Les relations avec l'ARALD<sup>24</sup> sont importantes, avec notamment l'élaboration d'une base de données sur les écrivains de la région, reprenant le travail d'enquête mené pour la réalisation de l'ouvrage *Ecrivains aujourd'hui Rhône-Alpes* paru en mars 2000.

J'ai assisté le 25 septembre 2001 à la réunion de la commission patrimoine de l'ARALD, qui s'est tenue dans les locaux de la documentation régionale. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- L'année 2001 est la dernière année de la campagne de sauvegarde de la presse éditée en région pilotée par l'ARALD, conduite sur quatre ans,

---

<sup>21</sup> Annulées cette année en raison des événements internationaux.

<sup>22</sup> La personne rattachée au service, qui s'occupe de la base des écrivains de Rhône-Alpes et des animations littéraires, a organisé cette journée et suit le projet. Une présentation du projet figure en annexe de ce rapport.

<sup>23</sup> Années 1898-1914 acquises en 1999. Années 1994-juin 2000 acquises en 2000.

<sup>24</sup> Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation.

financée par l'Etat, la région, le département et la ville de Lyon<sup>25</sup>. Le financement de la région ne sera pas reconduit et il faudra restreindre les ambitions. Des discussions sur les avantages et les inconvénients de la numérisation, moins chère que le microfilmage, permettant une consultation simplifiée, mais n'offrant pas les mêmes garanties de conservation, ont eu lieu entre les différents acteurs (bibliothèques, archives de la région). Dans le cadre de ce projet, la documentation régionale a mis en 2000 à disposition de son public de grands quotidiens lyonnais : vingt années du *Salut Public (1848-1869)* consultables sur CD-Rom, et *Lyon républicain (1934-1943)*, consultable sur microfilm.

- Le second point à l'ordre du jour était la parution d'une troisième version du CD-Rom du catalogue collectif *Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes*<sup>26</sup>. Concrètement pour la documentation régionale, 60 000 notices<sup>27</sup> devront être extraites du catalogue par le prestataire pour alimenter le CD-Rom. Cette opération très longue rend indisponible le catalogue au public et doit bien sûr se faire un week-end. Y sera associée une galerie de 300 images, reprises de Vidéralp, destinée à constituer un « produit d'appel » pour le CD-Rom. La nouveauté consiste dans la diffusion en ligne du catalogue sur les sites web des bibliothèques participant au projet. La diffusion sur support CD-Rom a été discutée au cours de la réunion : la version sur disque ne se justifie plus d'un point de vue technologique mais s'avère nécessaire dans la mesure où de nombreuses petites bibliothèques ne possèdent pas encore d'accès à Internet.

---

<sup>25</sup> La ville de Lyon finançant le microfilmage des périodiques des collections de la bibliothèque municipale.

<sup>26</sup> Initiative qui rassemble depuis 1994 plus d'une trentaine de bibliothèques et de centres de documentation de la région, visant à constituer un catalogue collectif le plus complet possible des ressources intéressant la région Rhône-Alpes.

<sup>27</sup> Ceci ne concerne bien sûr que les notices créées après 1975, qui mentionnent le « R » de la documentation régionale, et les quelques notices issues de la rétroconversion. Un nombre sans doute important de documents susceptibles d'intéresser la région échappe donc au signalement dans les collections de la documentation régionale, et de fait à l'extraction de notices.

---

### 3. Bilan et projets

Bibliothèque de référence en matière d'histoire du livre et de l'imprimerie, la Bibliothèque municipale de Lyon peut aussi se réjouir de la présence en son sein d'une documentation de référence couvrant l'ensemble du territoire rhône-alpin, collection encyclopédique unique dans toute la région. Le service a développé depuis son ouverture de nombreux instruments de recherche destinés au public, tels les dossiers de presse et les fichiers de renseignement (sur fiches papier). Il s'est intéressé très tôt aux nouveaux supports de l'information, en témoignant la réalisation de la base de données Vidéralp, associée au vidéodisque d'images, et son implication dans le développement de la Gestion Electronique de Documents de la bibliothèque, la documentation régionale étant l'un des seuls départements actuellement – avec le fonds ancien - à proposer des bases de documents numérisés. Cependant, faute de temps, des activités du service pourtant très appréciées ont dû être abandonnées : les fichiers papier de renseignements divers présents dans la salle (fichiers d'organismes, de lieux, de personnes, d'artistes etc.) ne sont plus alimentés depuis 1989, la bibliographie régionale courante a été interrompue en 1993, de même le catalogue des périodiques de la région, malgré une forte demande des bibliothèques et archives de la région. Les activités sur l'actualité sont prioritaires, et du personnel supplémentaire serait nécessaire pour poursuivre des travaux de dépouillement et de bibliographie plus développés.

Afin de pallier ces manques et de conserver les missions qui ont toujours été les siennes, la documentation a plusieurs projets en perspective. Elle souhaite bien sûr développer les outils qui sont déjà en sa possession et les enrichir, en créant notamment une troisième base de données numérisée consacrée à l'Ecole de tissage. D'autre part, des outils nouveaux permettront sans doute la reprise d'activités abandonnées dans

le service : la quatrième version du site web de la bibliothèque<sup>28</sup> contiendra une rubrique de bibliographie pour chaque département, et la documentation régionale pense y publier une bibliographie trimestrielle.

Enfin, le service travaille actuellement à l'intégration au sein de ses collections des ressources en ligne, nées avec l'essor des réseaux et d'Internet en particulier. La prise en compte de ces ressources « extérieures » est un des chantiers de la Bibliothèque municipale de Lyon, qui mettra bientôt à disposition sur son site un répertoire de liens conséquent, dont l'enrichissement et les mises à jour sont gérés par chaque département dans sa spécialité. La principale activité de mon stage a consisté à repérer sur Internet l'offre susceptible d'intéresser la documentation régionale et à réfléchir à l'élaboration d'un classement, en fonction de la politique du service. La seule participation au répertoire de sites de la bibliothèque s'est révélée mal adaptée aux missions du service, qui selon le principe d'exhaustivité ne peut se contenter d'une sélection. Ce constat m'a amenée à envisager la constitution d'un annuaire<sup>29</sup> spécifique à la documentation régionale. Ce travail s'est concrétisé, grâce à la collaboration du service informatique, par la réalisation d'une base de données interrogeable par nom de sites, département, ville, thème (et sous-thème), et par mots-clés<sup>30</sup>. Ce travail est présenté dans la troisième partie de mon mémoire d'étude, les deux premières étudiant les opportunités et les possibilités d'intégration des ressources en ligne aux collections de la documentation régionale.

---

<sup>28</sup> Nouvelle version accessible depuis novembre 2001 à l'URL <http://www.bm-lyon.fr/newsite/home.htm>

<sup>29</sup> Le terme est employé dans le sens qu'on lui donne sur Internet, c'est-à-dire une liste de sites accessible grâce à une indexation par mots-clés, contrairement au « répertoire », qui est une simple liste thématique hiérarchisée.

<sup>30</sup> Base de données réalisée avec le logiciel libre de droit MySQL, associé au langage PHP.

## Conclusion

Trois mois de présence à la documentation régionale m'ont permis de découvrir les deux facettes qui font l'originalité du département : chargé de la conservation et de la mise en valeur d'un patrimoine, ce service gère dans un même temps une importante salle de référence orientée vers l'actualité. Les bibliothèques créent leurs collections en fonction d'un public déjà existant, ou d'un public qu'elles cherchent à attirer entre leurs murs. Autre originalité de la documentation régionale : c'est autour d'une salle et d'une collection d'un type nouveau, consacrées au territoire régional naissant, que s'est créé petit à petit un public spécifique, dont les besoins se sont révélés très divers. Depuis sa création, le service a vu ce public évoluer et constate qu'il lui faut à présent répondre à de nouvelles demandes, et développer les outils de recherche adaptés. J'ai pu observer au cours de ce stage, outre la gestion des problèmes « courants » rencontrés dans les bibliothèques (manque d'effectifs, mouvements de personnel, budget qui stagne), la grande marge de manœuvre que possèdent les départements de la Bibliothèque municipale de Lyon. En témoigne l'accueil favorable fait à mon projet d'annuaire de sites web sur la région Rhône-Alpes, qui a abouti à la réalisation d'une application Internet pour la documentation régionale.

J'aimerais enfin conclure sur l'importance des relations que le département noue avec l'extérieur, institutions (partenariats, projets) ou particuliers (dons, bénévolat), relations qui sont parfois délicates à gérer. La documentation régionale doit en effet se positionner en fonction de ses moyens budgétaires et de ses missions propres, tout en tâchant de faire reconnaître sa légitimité au sein de la région en matière de documentation.

# Annexes

## Table des annexes

Annexe 1 : organigramme de la Documentation régionale	I
Annexe 2 : classification des documents de la salle régionale	II
Annexe 3 : compte-rendu de la commission patrimoine de l'ARALD du 5 juin 2001	XII
Annexe 4 : compte-rendu de la commission patrimoine de l'ARALD du 25 septembre 2001	XV
Annexe 5 : projet « culture et monde du travail »	XVIII
Annexe 6 : présentation de la Documentation régionale sur le nouveau site web de la Bibliothèque municipale de Lyon	XX



**documentation  
régionale  
*Lyon et Rhône-Alpes***

**classification**

# ***Principe de la classification***

- **cadre géographique** (*indice minéralogique des départements*)

- **combiné avec un thème** (*une vingtaine de thèmes indiqués par une lettre, certains thèmes pouvant être subdivisés*)

*L'indice de classement est composé d'un chiffre (indice minéralogique éventuellement développé) suivi de la (éventuellement les) lettre(s) indiquant le thème*

*complété par les trois premières lettres du nom de l'auteur (ou du titre pour les anonymes)*



## 2. classement thématique

<b>A*</b>	<b>généralités - bibliographies - biographies - armoriaux</b>
<b>C</b>	<b>géographie - géologie - climat - topographie</b>
<b>D</b>	<b>aménagement du territoire - équipement</b>
<b>E*</b>	<b>urbanisme - architecture</b>
<b>F</b>	<b>environnement - écologie</b>
<b>G</b>	<b>économie générale - conjoncture (situation économique)</b>
<b>H</b>	<b>population - société - démographie - ethnologie</b>
<b>J</b>	<b>emploi - formation - travail - syndicats</b>
<b>K</b>	<b>santé - sécurité sociale - mutualité</b>
<b>L</b>	<b>banque - assurances - crédit - épargne</b>
<b>M</b>	<b>commerce - artisanat - services</b>
<b>N</b>	<b>industrie - énergie</b>
<b>P</b>	<b>agriculture - pêche - chasse - carrières - mines</b>
<b>Q</b>	<b>transports - communications</b>
<b>R</b>	<b>région - départements - communes (administrations locales)</b>
<b>S</b>	<b>justice - défense - police</b>
<b>T</b>	<b>politique</b>
<b>U</b>	<b>information - presse - radio - télévision</b>
<b>V</b>	<b>éducation - enseignement</b>
<b>W</b>	<b>recherche scientifique - sociétés savantes</b>
<b>X*</b>	<b>culture - arts - religions</b>
<b>Y</b>	<b>tourisme - gastronomie - loisirs</b>
<b>Z</b>	<b>histoire</b>

Les classes marquées d'un astérisque peuvent être développées. Voir p. 7-10

## ***exemples***

**00 A** *généralités Rhône-Alpes*

**6900 A** *généralités sur Lyon*

**69 J** *emploi dans le département du Rhône*

**6900 J** *emploi à Lyon*

**69 J** *emploi à Villefranche-sur-Saône*

**42 M** *document sur la Chambre de commerce de Montbrison*

**42 M** *étude sur l'implantation d'une zone industrielle à  
Noirétable*

**4200 M** *document sur le commerce à Saint-Etienne*

**07 P** *agriculture en Ardèche*

# cas particuliers

## 1. documents concernant plusieurs départements

classer en 00 (Rhône-Alpes)

## 2. ouvrages historiques sur une commune

faire suivre l'indice des trois premières lettres du **nom de la commune** (et non du nom de l'auteur), **sauf pour Lyon**

<i>6900 Z KLE</i>	<i>histoire générale de Lyon de Kleinclausz</i>
<i>3800 Z GRE</i>	<i>histoire générale de Grenoble</i>
<i>38 Z VIE</i>	<i>histoire générale de Vienne</i>

## 3. ouvrages biographiques

faire suivre l'indice des trois premières lettres du **nom du personnage** concerné :

<i>6900 A1 HER</i>	<i>ouvrage sur Charles <b>H</b>ernu</i>
<i>07 ZA1 SER</i>	<i>ouvrage sur Olivier de <b>S</b>erres</i>

## développements spécifiques à certaines classes

### classe A généralités - références

**A** généralités  
bibliographies  
dictionnaires

**A1** biographies voir aussi ZA1

### classe E urbanisme - architecture

**E** urbanisme - logement

**EX** architecture

**ZE** urbanisme, point de vue  
historique

**ZEX** architecture, point de vue  
historique

## **classe X culture**

<b>XA</b>	<b>culture, généralités - mélanges</b>
<b>X0</b>	<b>langues</b>
<b>X1</b>	<b>coutumes - folklore - traditions</b>
<b>X2</b>	<b>musées - bibliothèques - archives</b>
<b>X3</b>	<b>religions - cultes - ésotérisme</b>
<b>X3</b>	<b>généralités</b>
<b>X30</b>	<b>religions antiques</b>
<b>X31</b>	<b>catholicisme</b>
<b>X32</b>	<b>protestantisme</b>
<b>X33</b>	<b>judaïsme</b>
<b>X34</b>	<b>islam</b>
<b>X35</b>	<b>bouddhisme - indouisme</b>
<b>X36</b>	<b>sectes</b>
<b>X37</b>	<b>franc-maçonnerie - sociétés secrètes</b>
<b>X38</b>	<b>occultisme - ésotérisme</b>
<b>X4</b>	<b>littérature - poésie - philosophie</b>
<b>X5</b>	<b>théâtre</b>
<b>X6</b>	<b>musique - danse</b>
<b>X7</b>	<b>cinéma - photographie - audiovisuel</b>
<b>X8</b>	<b>culture scientifique et technique</b>
<b>X9</b>	<b>arts plastiques, graphiques, décoratifs</b>



**ZX9**        **histoire des arts plastiques, graphiques, décoratifs**  
**ZZ**         **archéologie**

**traitement particulier des monographies concernant l'histoire d'une commune : Z** (+ éventuellement notation chronologique) suivi des trois premières lettres du **nom de la commune**

*N.B.* Pour les villes dont le nom commence par *Saint-*, mettre *St* (et non *SAI*)

## ***exemples***

<b>42Z</b>	<b><i>histoire du Forez</i></b>
<b>42Z 12-14</b>	<b><i>histoire du Forez, 12e-14e siècle</i></b>
<b>42Z StET</b>	<b><i>histoire de Saint-Etienne</i></b>
<b>42Z StET 18</b>	<b><i>histoire de Saint-Etienne, 18e siècle</i></b>
<b>4200ZL</b>	<b><i>histoire de la banque à Saint-Etienne</i></b>

**Annexe 3 : compte-rendu de la commission patrimoine de l'ARALD  
du 5 juin 2001**

agence

**AGENCE RHONE-ALPES POUR LE LIVRE ET LA DOCUMENTATION**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DE LA COMMISSION PATRIMOINE  
À LYON : LE 5 JUIN 2001**

**Présents :**

Yvette Weber (BM de Lyon), Isabelle Bouvier (BM d'Annecy), Pierrette Plaut (BM de Chambéry), Béatrice Gagliano (BM de Roanne), Joëlle Rodet et Anne-Marie Rosset (BM de Bourg-en-Bresse), Yves Jocteur-Montrozier (BM de Grenoble), Thierry Veyron (BM de Saint-Étienne) ;  
Alain Collet (BDP de la Loire) ;  
Isabelle Flattot (AD du Rhône), Evelyne Chouvier (AD de la Loire), Cécile Gerbe (AD de l'Ain), Geneviève Montmayeul (AD de la Savoie), Myriam Andréoni (AD de la Haute-Savoie) ;  
Odile Nublat (Drac) et Héléne Dubois (Arald).

**Excusés :**

Nathalie Bonnet (AD de l'Isère), Marie-Jo Gay (BM de Privas), Chantal Herrero (BM de Saint-Chamond).

**Ordre du jour :**

Le point sur les expositions de valorisation de la presse régionale  
La campagne de microfilmage  
La campagne de conservation partagée des périodiques

**LE POINT SUR LES EXPOSITIONS**

**L'ABC de notre mémoire**

La conception de cette exposition est achevée.

Sa réalisation se fera courant de cet été.

L'agenda de son parcours est modifié : elle sera présentée en avant-première dans les locaux de la Drac ou de la Région à partir de septembre 2001.

Elle sera à Grenoble en mars 2002, les archives départementales de la Haute-Savoie ne l'accueilleront donc qu'un mois, en février 2002.

(voir récapitulatif en annexe)

**La Belle époque de la presse : 1870-1914**

Quelques éléments manquent encore pour réaliser cette exposition virtuelle :

Les prises de vues de l'Isère, celles qui sont manquantes en Savoie, les prises de vues du Rhône (qui doivent être directement réalisées par le prestataire), les vues des titres de la Loire qui n'existent que sur microfilms et peuvent être réalisées par le prestataire.

édition, librairie,  
bibliothèque,  
vie littéraire  
et administration  
1, rue jean-jaurès  
74000 annecy  
tél. 04 50 51 64 63  
fax 04 50 51 82 05  
mél. annecy@  
arald.org  
<http://www.arald.org>

information et  
communication,  
action culturelle en  
milieu pénitentiaire  
25, rue chazière  
69004 lyon  
tél 04 78 39 58 87  
fax 04 78 39 57 46  
mél lyon@arald.org

association  
financée par  
la région  
rhône-alpes et  
le ministère de  
la culture et de la  
communication,  
drac rhône-alpes

Il serait intéressant par ailleurs de pouvoir afficher sur le site des informations sur les journaux retenus dans la sélection, en particulier leurs dates de parution et leur coloration politique...

## LA CAMPAGNE DE MICROFILMAGE

### Cahier des charges pour les cédéroms de diffusion de la presse sauvegardée

Suite à une concertation entre les professionnels de l'Ain, le prestataire et l'Arald, une ébauche de cahier des charges a été formalisée :

- **La numérisation continuera à être effectuée en format TIF avec une qualité minimale de 200 DPI.** Ce format, généralisé pour tous les plans en cours, garantit un fonds homogène qu'il sera aisé de reformater plus tard au gré des nouvelles normes. La numérisation en niveau de gris, en format J Peg (qui demande 8 fois plus de mémoire) mais permet de compresser les images et de les exporter plus facilement, ne sera pas retenue. En effet diffuser la presse numérisée suppose des accords difficiles à négocier avec les ayants-droit.
- **Les écrans d'affichage déclineront :**
  - Page 1 :* Le texte de la loi "Les œuvres protégées par la législation sur la propriété littéraire et artistique (loi du 11 mars 1957) ne peuvent être reproduites sans l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants-droit" et la mention des partenaires en prenant garde de bien les orthographier et actualiser pour chaque département.
  - Page 2 :* la proposition du prestataire consistant à proposer ici au lecteur d'utiliser son crédit de photocopies n'est pas retenue
  - Page 3 :* Les titres disponibles ou "sommaire" seront ceux de chacun des départements et non pas ceux de l'ensemble de la campagne.  
La recherche de date inclura la possibilité d'interroger "avant le ", "après le" de manière à pouvoir "ratisser" les articles édités dans des journaux à parution aléatoire
  - Page 4 :* la visualisation de la page se fera a priori en pleine page sur laquelle ensuite zoomer
- **Les icônes** seront placés de telle sorte qu'ils n'empiètent pas sur la hauteur de la page
- Les cédéroms devront être indifféremment **exploitables sous système PC ou MAC.**
- Le souhait de pouvoir indexer, en local, plus finement les dates est réitéré par les professionnels qui souhaitent qu'une solution technique soit trouvée en ce sens

### Suite de la campagne

La poursuite de la campagne après 2001, nécessitera pour les Villes et Conseils généraux ayant signé une convention pour 4 ans en 1998, la rédaction d'une nouvelle convention cadre. Dans ce contexte, de nouveaux contacts seront pris avec le département de la Drôme.

De nouveaux partenaires pourraient être sollicités, notamment au niveau des villes qui gèrent les archives municipales. Dans cette démarche, la demande spontanée des Archives départementales de la Loire, souhaitant s'inscrire dans la campagne en tant que partenaire financier, est un encouragement.

Les journaux à inclure dans cette seconde étape sont :

- *Dans l'Ardèche* : la poursuite du Réveil du Vivarais, puis La Croix de l'Ardèche
- *Dans l'Ain* : le Courrier de l'Ain (1821-1944) et le Journal du département de l'Ain (1800-1944), en sachant que la réalisation de ces titres très "lourds" nécessitera de nombreuses années.
- *En Isère* : la poursuite de la sauvegarde du Dauphiné libéré dont les microfilms existants ne sont exploitables qu'à partir de 1968.
- *Dans la Loire*, dès que la Tribune sera achevée, il sera possible de traiter 6 titres, peu volumineux, concernant le second empire.
- *Dans le Rhône* : une fois achevée la sauvegarde du Salut public, il sera possible d'entamer la sauvegarde des pages locales du Progrès de 1880 (premières éditions locales) à 1980 (date à laquelle les microfilms, produits par le journal depuis 1957, deviennent exploitables). Les professionnels ne considèrent pas que la scission de ces pages d'avec les pages de l'édition ville microfilmée par la Bibliothèque nationale de France, soit un obstacle intellectuel. Les lecteurs en effet ne consultent ces titres que pour y trouver des nouvelles locales et le Progrès couvre à peu près toute la région. La période 1945-1960 qui concerne plus précisément le passé immédiat des lecteurs pourrait être une priorité
- *En Savoie et Haute-Savoie* : la poursuite de la campagne interdépartementale concernant le Dauphiné libéré.

Pour chacun des plans, il sera possible d'intégrer, en petite proportion, des titres patrimoniaux peu volumineux.

La piste consistant à sauvegarder les titres de la guerre et de la libération n'est pas retenue car elle est arpentée par un réseau universitaire "Mémoire et espoir de la Résistance" qui prévoit la parution d'un cédérom par département. Ce travail est déjà bien avancé en Haute-Loire, en Ardèche, dans l'Ain et en Savoie.

La campagne de microfilmage se définirait alors selon deux grands axes :

- Les titres patrimoniaux
- Une couverture exhaustive de la région pour la période 1945-1965

## **LA CAMPAGNE DE CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES**

Nous avons une excellente nouvelle à annoncer pour la conduite de ce dossier qui fait l'objet d'une demande soutenue des professionnels depuis longtemps : c'est Isabelle Suchel qui travaillera cet automne à l'"Etude de faisabilité d'une campagne de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes" dans le cadre de son mémoire de conservateur.

**La prochaine réunion de la commission patrimoine aura lieu  
le mardi 25 septembre à 10 heures  
à la Bibliothèque municipale de Lyon**

# Annexe 4 : compte-rendu de la commission patrimoine de l'ARALD du 25 septembre 2001

agence

AGENCE

rhône-alpes

RHÔNE-ALPES

POUR LE LIVRE

ET LA DOCUMENTATION

*Annecy, le 10 octobre 2001*

## COMPTE DE LA REUNION DE LA COMMISSION RESEAU Le 25 septembre à Lyon

**Présents** : Isabelle Ryaux et Scandre Hachem (Bibliothèque municipale de Saint-Martin-d'Hères), Catherine Marlin (BM d'Oullins), Christine Milhe et Geneviève Balestrieri (BM de Grenoble), Alain Caraco et Pierrette Plaut (BM de Chambéry), Christophe Saguet (BM de Brignais), Elisabeth Degon (BM de Montélimar), Yvette Weber (BM de Lyon) et Sylvie Pillet (stagiaire Enssib), Isabelle Suchel-Mercier et Béatrice Gagliano (BM de Roanne), Aline Boyer (BM de Meylan), Marie-Jo Gay (BM de Privas), Christophe Doutau, Raphaël Dominguez et Héléne Dubois (Arald).

**Excusés** : Eliane Renard (BM de Vienne), Vincent Chaballier (BM de Valence), Isabelle Bouvier (BM d'Annecy), Myriam Ladka (BM d'Annonay).

### Ordre du jour :

- Préfiguration du produit
- Répartition des tâches
- Agenda de réalisation

### PREFIGURATION DU PRODUIT

#### Le budget

La réalisation de cette réédition sur cédérom et Internet, hors coût de maintenance, se chiffre à 150 000 F.

#### Partenaires

Il n'a pas été possible d'avancer du côté de nos partenaires suisses. Des contacts directs avec les bibliothèques de Genève et de Lausanne, ainsi qu'une annonce sur le site de la Cotrao n'ont rien donné.

Par contre, il serait opportun de contacter la Ville d'Aubenas, le Musée de la Révolution de Vizille, les Archives de la ville de Lyon et les IEP de Grenoble et de Lyon.

#### L'interface

Le prestataire propose que l'interface soit identique sur le produit cédérom et le produit Internet. Un même moteur de recherche proposera d'interroger la base selon deux types de critères :

- Les critères de recherche ; auteur, titre, éditeur sujet, mots de la notice
- Les critères restrictifs : date, localisation, média.

édition, librairie,  
bibliothèque,  
vie littéraire  
et administration  
1, rue Jean-Jaurès  
74000 Annecy  
tél. 04 50 51 64 63  
fax 04 50 51 82 05  
mél. annecy@  
arald.org  
<http://www.arald.org>

information et  
communication,  
action culturelle en  
milieu pénitentiaire  
25, rue Chazière  
69004 Lyon  
tél. 04 78 39 58 87  
fax 04 78 39 57 46  
mél. lyon@arald.org

association  
financée par  
la région  
Rhône-Alpes et  
le ministère de  
la Culture et de la  
Communication,  
DRAC Rhône-Alpes

### **Les images**

Les archives photographiques du vidéodisque édité en 1988 et 1990 comptent 30 000 images illustrant les fonds de 15 établissements partenaires.

100 d'entre elles ont été réindexées pour figurer à titre expérimental dans le cédérom *Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes* en 1997.

Cette "galerie" sera de nouveau exploitée dans l'édition 2001, le coût de l'intégration de nouvelles images des bibliothèques partenaires reste à étudier.

### **La Cote**

La cote indiquée sur la version 1997 est une cote aléatoire, retenue automatiquement à partir du premier exemplaire qui s'affiche lors du "moulinage" de la base. La gestion des côtes en temps réel est par ailleurs impossible.

Il est donc décidé que la cote ne figurera pas dans la prochaine version.

### **Les index**

Les index, affichés un peu "brouillon" puisque le principe de la base ne permet pas la gestion des autorités, ne seront plus affichés.

### **La taille de la base**

Les partenaires donnent quelques indications permettant d'évaluer le volume de la base qui devrait compter plus de 200 000 notices :

100 000 notices	Grenoble
1500 notices	Saint Martin d'Hères, Echirolles, Claix
60 000 notices	Lyon
700 notices	Oullins
20 000 notices	Chambéry
5 000 notices	Montélimar
6 500 notices	Roanne
500 notices	Brignais
700 notices	Meylan
5 000 notices	Privas

### **La mise à jour**

Il faudra prévoir une procédure de mise à jour pour ne tenir compte chaque année que des acquisitions.

Les éliminations ne peuvent pas être extraites automatiquement de la base.

## **REPARTITION DES TACHES**

### **Extraction des notices**

*Les notices sont à extraire en unimarc selon la norme ISO 2709.*

*Le délai pour les expédier est fixé au 15 février 2002.*

Les disquettes sous word déjà envoyées par la Bibliothèque de Romans et la Bibliothèque départementale de l'Ardèche ne sont donc malheureusement pas exploitables.

Christian Ducharme préparera un protocole d'extraction pour les sites qui se trouvent sous Opsys.

*Pour que je puisse établir en ce sens la liste de vos besoins, il est essentiel que vous me précisiez la version Opsys en fonction chez vous.*

Les autres sites dont les catalogues sont gérés sous d'autres logiciels pourront contacter l'Arald si leurs fournisseurs refusent de les aider à extraire les notices de leur fonds local.

### **Ecrans de localisation**

L'Arald fournira une grille type pour les écrans de localisation qui, quand ils existent, renverront aux sites.

### **Rédaction de l'aide**

Le texte d'accompagnement sera rédigée par l'Arald. L'aide sera légère. Il détaillera les enjeux et les partenaires de cette base.

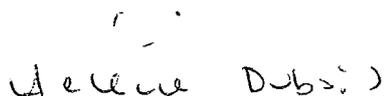
### **Validation du produit**

La maquette devra prendre en compte la totalité de la base et non pas un échantillon. Si nécessaire, elle pourra être réalisé sur l'ancienne base.

La validation quant à la qualité des notices pourra se faire à domicile en consultant la base depuis une adresse Internet temporaire.

La validation de l'ensemble du produit pourra se faire de la même façon. Il sera cependant utile de réunir, au moins une fois, le comité qui assurera le suivi : Alain Caraco, Geneviève Balestrieri, Isabelle Ryaux et Scandre Hachem, Christophe Doutau et Hélène Dubois.

*Bien cordialement à vous*



*Hélène Dubois*

## Annexe 5 : projet « culture et monde du travail »

Au cours de ce stage, j'ai eu l'occasion d'observer la mise en œuvre d'un projet culturel et artistique avec les salariés du centre commercial de la Part-Dieu. Ce projet à l'initiative de la DDAT du Ministère de la Culture, vise à opérer un rapprochement entre le monde du travail et la culture, sur les divers sites de France où des centres commerciaux cotoient des institutions culturelles. Bâti sur le constat d'une dichotomie entre le monde des salariés du centre commercial et les acteurs des milieux culturels (institutions, artistes...), et renouant avec l'ambition de « la culture pour tous » développée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, ce projet a la volonté « de créer les conditions d'un développement pour une relation durable entre ces deux monde, le travail et la culture » (extrait d'un document sur le projet). Le centre commercial de la Part-Dieu a été reconnu comme un site pilote, car le plus grand de France et très proche de deux grandes institutions culturelles que sont la Bibliothèque municipale et l'auditorium Maurice Ravel. Tous les acteurs du monde du travail, salariés de petites, moyennes et grandes entreprises, comités d'entreprises, associations de salariés, syndicats, directeurs d'entreprises de la Part-Dieu sont conviés à rencontrer des acteurs du monde culturel et artistique. Cette entreprise s'appuie sur une enquête préalablement réalisée sur les salariés des divers magasins, enquête sociologique et enquête sur les loisirs et les pratiques culturelles. La bibliothèque a donc été sollicitée, et la personne qui en liaison avec la documentation régionale s'occupe des rencontres avec les auteurs lyonnais et autres manifestations, s'est chargée de l'organisation. Le premier axe d'orientation de la bibliothèque est une ouverture vers différentes pratiques artistiques, représentées par des artistes lyonnais, telle la comédienne Françoise Coupat, du théâtre la Chrysalide, et le compositeur Bernard Fort, du Groupe de Musique Vivante de Lyon. Des rencontres sur diverses thématiques ont également été programmées à la bibliothèque, sur le thème du jardin par exemple. Des présentations en relation avec les collections de la bibliothèque sont

envisagées dans ce cadre. La documentation régionale pourrait ainsi présenter des ouvrages de botanique, qui ont été sources d'inspiration pour de nombreux professionnels du textile.

## **Annexe 6 : présentation de la Documentation régionale sur le nouveau site web de la Bibliothèque municipale de Lyon**






- bibliothèque Part-Dieu
- bibliothèques 1er
- bibliothèques 2e
- bibliothèques 3e
- bibliothèques 4e
- bibliothèques 5e St Jean
- bibliothèques 5e Ménilval
- bibliothèques 6e
- bibliothèques 7e Jean Mûsch
- bibliothèques 7e Guillemin
- bibliothèques 7e Gerland
- bibliothèques 8e
- bibliothèques 9e La Duchère
- bibliothèques 9e St Flambert
- médiathèque Vieux
- biblébus

[recherche](#)  
[plan](#)  
[contacts](#)


## bibliothèque municipale de Lyon

CATALOGUE
BASES DE DONNEES
REPERTOIRE DE SITES

SERVICES EN LIGNE
INFORMATIONS PRATIQUES
BIBLIOTHEQUES DE LYON
COLLECTIONS SPECIALISEES
ORGANISATION DE LA BML
EXPOSITIONS EN LIGNE
SELECTION DE DOCUMENTS

### bibliothèque de la Part-Dieu

 retour

#### documentation régionale Lyon et Rhône-Alpes








- bibliothèque Part-Dieu
- bibliothèques 1er
- bibliothèques 2e
- bibliothèques 3e
- bibliothèques 4e
- bibliothèques 5e St Jean
- bibliothèques 5e Ménilval
- bibliothèques 6e
- bibliothèques 7e Jean Mûsch
- bibliothèques 7e Guillemin
- bibliothèques 7e Gerland
- bibliothèques 8e
- bibliothèques 9e La Duchère
- bibliothèques 9e St Flambert
- médiathèque Vieux
- biblébus

[recherche](#)  
[plan](#)  
[contacts](#)


## l'espace Lyon et Rhône-Alpes

Pour s'informer sur l'actualité régionale, comme pour découvrir ou retrouver l'histoire de Lyon et de la région Rhône-Alpes, plus de 14 000 documents sont disponibles dans l'espace Lyon et Rhône-Alpes :

- plus de 200 répertoires et annuaires, la presse locale et régionale, bulletins, revues (350 titres), cartes et guides divers, ouvrages et brochures, projets, études, etc ...
- des dossiers de presse : 200 000 articles rassemblés de 1974 à 1992 en dossiers autour de quelque 200 thèmes intéressant la vie régionale. Depuis 1993, la gestion électronique des articles de presse permet de rechercher sur les sujets les plus divers une information à jour, via internet.
- une documentation iconographique : 43 000 images anciennes - estampes, photographies, cartes postales - sur Lyon, le Forez, le Dauphiné, la Savoie, à consulter sur le vidéodisque Vidéralp.
- 250 vidéocassettes.

Accès au catalogue collectif de la documentation régionale : CD-ROM *Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes, édité par IARALD*.

Un service de renseignements, d'aide à la recherche et d'orientation.

Un service de reproductions photographiques ou numériques.

**les collections régionales**

les collections lyonnaises et régionales  
le dépôt légal

L'essentiel des collections régionales se trouve dans le Silo de la Bibliothèque. Plus de 80 000 références d'ouvrages, périodiques, articles de revues, vidéogrammes concernant la région Rhône-Alpes sont accessibles par le catalogue général de la Bibliothèque.

La communication de ces documents est assurée par la banque de distribution de la documentation régionale ("banque du 4", pièce d'identité nécessaire), exception faite des documents antérieurs à 1901 et des documents de la "réserve", qui doivent être demandés au Fonds ancien. Les documents des collections régionales du Silo sont à consulter dans l'espace Lyon et Rhône-Alpes.

La plupart ne sont pas prêtâbles, de même que tous les ouvrages de la salle régionale. Dans certains cas, un deuxième exemplaire peut être emprunté : dans une salle thématique de la Part-Dieu, dans une bibliothèque de quartier ou en "silo prêtâble".

**informations techniques et pratiques**

4e étage de la bibliothèque de la Part-Dieu  
550 m<sup>2</sup> (dont un espace réservé aux travaux en groupe) + hall avec banque de distribution des documents du silo  
6 postes informatiques dont 3 avec accès Internet, 1 avec accès aux CD-ROM, 1 avec accès à Vidéralp

accueil de groupes (15 maximum) sur rendez-vous, pour des travaux élaborés en concertation avec le responsable du groupe